2014

Juillet

Saint Antoine de Ficalba

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Depuis le mois de mars, je suis en charge avec l'équipe municipale de la gestion de la commune. Je tiens à remercier les électeurs d'avoir choisi « Ensemble pour Saint Antoine » pour mener à bien cette tâche. Je serai particulièrement attentif à ce que nos engagements et projets de campagne soient respectés et concrétisés.

La commune a engagé de gros investissements pour réaliser le complexe école-bibliothèque ce qui l'oblige à une grande rigueur budgétaire sur le début du mandat.

Toutefois, l'aménagement du village et la création d'espaces ludiques et sportifs, sont nos premiers objectifs. Nous porterons également nos efforts pour créer du lien social et intergénérationnel en facilitant des animations, activités, rencontres, repas… proposés par les associations du village.

Les projets en cours de réalisation par l'équipe municipale sont développés au sein de ce bulletin. Le PLU est en cours de révision simplifiée pour permettre l'avancée du projet d'aménagement touristique du lac de Peyrat et de la zone artisanale.

Le nouveau site internet et le bulletin municipal sont des outils privilégiés de communication. Ils vont nous permettre de vous présenter toutes les informations pratiques, culturelles, évènementielles de la commune ainsi que celles de la CAGV.

Je vous souhaite à tous, un bel été ensoleillé !

Bernard Ajon

Changement de notre secrétaire de Mairie

Maud Hubert,
secrétaire de mairie depuis 4 ans, quitte son poste suite à la mutation de son mari dans la région de Chartres. C'est avec grand regret que nous la voyons partir car la qualité de son accueil ainsi que ses compétences et sa disponibilité étaient appréciées par tous.

Caroline Barbaray,
reprend le poste, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Action citoyenne

Lors de la présentation des engagements de notre équipe, nous proposions d'encourager une démarche participative des villageois, d'informer des débats, des enjeux, solliciter la concertation… Nous souhaitons communiquer afin de faciliter la prise de décision, afin de vous inviter à vous approprier votre cadre de vie, vous intéresser aux projets de notre commune. Si vous êtes motivés, si vous souhaitez partager vos idées, si vous avez des interrogations… N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Nous n'hésiterons pas à vous informer des projets qui pourraient demander de l'aide « pratique», « technique», afin de faciliter leur réalisation (via la mairie, le blog, le bouche à oreille …)

Le Budget en quelques mots …

Le Budget : c'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et recettes pour une année. Il relève de la compétence du Conseil Municipal. Suite au travail mené avec la Commission Budget, le Maire le propose en réunion afin que le Conseil Municipal l'approuve en y proposant d'éventuelles modifications. Les dépenses et recettes doivent s'équilibrer exactement.

Son élaboration s'articule autour de 2 éléments principaux :

→ le budget primitif : 1er acte obligatoire du cycle budgétaire (voté avant le 31 mars)

→ les décisions modificatives (D.M) qui permettent d'ajuster les prévisions du budget primitif.

Quelques précisions sur le Budget 2014 :

Si le budget 2014 est équilibré, il convient de préciser que le montant des annuités de la dette communale est conséquent (Intérêts + Capital = 95 416€ pour 2014). Cela représente environ 18% de notre budget de fonctionnement annuel. Cet endettement budgété est conséquent. Il porte sur des équipements de Biens Publics qui valorisent le patrimoine de la commune (Ecole, Bibliothèque, CLAE et Salle des Fêtes). Néanmoins, il nous impose pour les 3 années à venir d'observer une certaine rigueur budgétaire et de ne pas envisager d'investissements lourds avant 2017. Ceci d'autant plus que, si pour l'année en cours, les dotations (Etat, Département, CAGV) restent globalement identiques à celles de 2013, celles de 2015 sont d'ores et déjà annoncées à la baisse. Il convient donc d'anticiper dès à présent, cette réduction de financement pour les années à venir afin de faire face à nos charges fixes et au remboursement de nos emprunts.

→ **Pour la section FONCTIONNEMENT** : opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune ainsi que le remboursement des intérêts d'emprunts.

Son financement : Essentiellement par les recettes fiscales et les dotations de l'Etat.

Les principales évolutions sont dues à la nouvelle organisation des rythmes scolaires et au nombre croissant d'enfants fréquentant notre école (plus de 100 élèves sont attendus à la rentrée 2014), les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et le CLAE. Si nous pouvons nous féliciter de cette bonne santé du point de vue budgétaire, elle n'est pas sans conséquence puisqu'elle va nous imposer le recrutement de personnel supplémentaire avec un surcoût non négligeable.

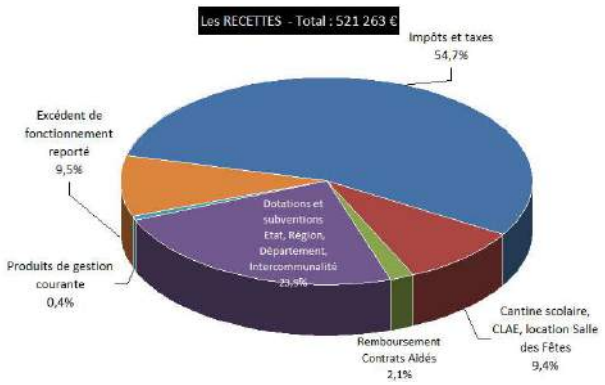

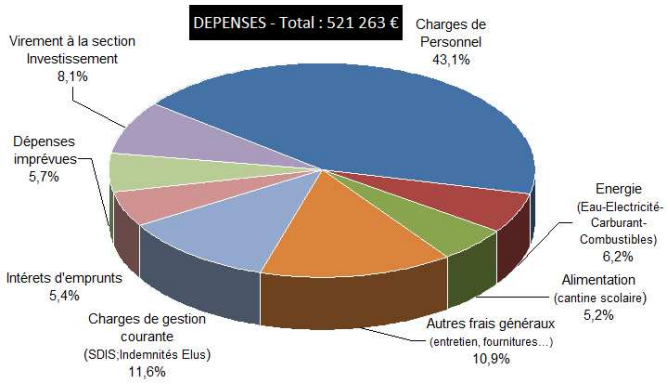

→ **Pour la section INVESTISSEMENT** : achats de matériel durable d'un montant supérieur à 500€, la construction ou l'achat du patrimoine immobilier communal ou sa rénovation, les travaux de voirie et réseaux, mais aussi le remboursement du capital des emprunts.

Son financement : très fluctuant puisqu'il dépend des emprunts mais aussi des subventions (Etat, Région, Département), de la récupération de la TVA sur les travaux antérieurs à l'exercice (l'Etat rembourse la TVA, 2 ans après le paiement des travaux)

Les Recettes, cette année, proviennent en majorité (58%) de la rentrée de la TVA sur les travaux importants réalisés en 2012. Ce mode de financement sera en très forte baisse l'année prochaine puisque les travaux réalisés en 2013 ont été nettement moins conséquents. Il conviendra donc, en 2015, de financer les recettes de cette section à l'aide des excédents dégagés dans la section fonctionnement en 2014. Pour rappel, le remboursement du capital de nos emprunts s'élève cette année à 67 000€.

Les principales Dépenses programmées :

- remplacement du véhicule de service et du tracteur.
- l'aménagement de la cours d'école avec ouverture au public du terrain de sport
- l'aménagement du Foirail (1ère phase)

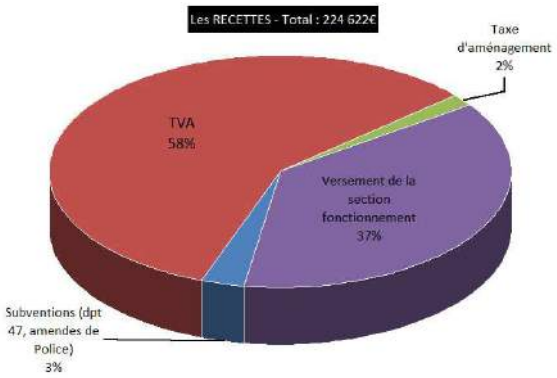

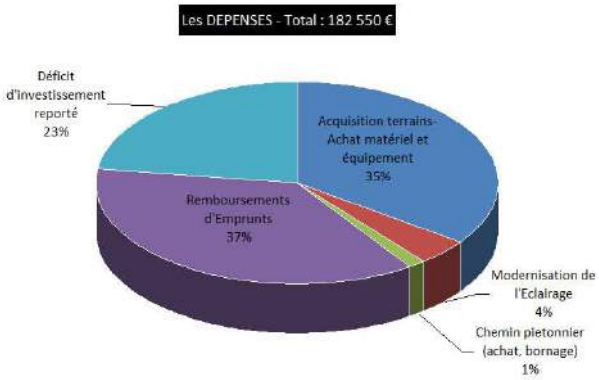

Comportements orduriers, entre incivilité et bêtise …

Les containers de ramassage des ordures, installés à Poulvignac, ont été déplacés par les services de la CAGV, à la demande de la mairie, hors de vue du rond point de la RN 21, car ce site était continuellement surchargé par des déchets déposés par des usagers de la route. Nous pensions avoir réglé ce problème et donné satisfaction aux habitants du plateau. Le samedi 05 juillet, nous avons eu la désagréable surprise de constater une décharge sauvage (sacs poubelles et palettes) déposée sur l'emplacement des anciens containers. Vous pouvez constater l'étendue de la pollution générée. Nous en appelons à la responsabilité et à la conscience citoyenne de chacun pour respecter notre environnement. Si de nouvelles déposes sont constatées et les auteurs pris en flagrant délit, Le Maire appliquera son droit de police pour verbaliser et intenter des poursuites envers les contrevenants.

Rafistolage des trottoirs : pourquoi ?

Un projet global de réhabilitation et d'embellissement de l'ex-RN21 Paris-Barège sera prochainement à l'étude. Nous avons mis en route un chantier de sécurisation des trottoirs fort abîmés. Nous avons paré au plus pressé : rebouché les trous et rectifié les grosses inégalités pour que les usagers ne se blessent pas en marchant. Ce n'est que du rapiéçage certes ! « Aben petassat » comme il se dit au pays de Marceau Esquieu ! Mais plus convenable cela est certain.

Projet d'aménagement du foirail et de la cour d'école

Un des enjeux de l'équipe municipale est de favoriser la convivialité ; pour cela nous souhaiterions entre autre valoriser le foirail au cœur de notre village. Nous voulons créer un lieu de détente, de jeux, et de rencontre pour tous (enfants, familles, assistantes maternelles, …) Nous souhaitons l'aménager avec des jeux destinés à une tranche d'âge la plus large possible ainsi que des tables et bancs de pique-nique qui permettront de faire passer un bon moment aux petits comme aux grands. Le lieu d'installation sera choisi judicieusement (côté terrain de pétanque) afin de laisser libre le plus grand espace du foirail pour les différentes fêtes qui nécessitent parfois l'installation d'infrastructures (ex : le cinéma en plein air…) Afin de limiter les frais, nous projetons d'installer nous-même tout ou partie de ces infrastructures. Pour cela, nous ferons appel à toutes les bonnes volontés qui seraient prêtes à donner de leur temps et de leurs muscles ! Pour les plus sportifs, nous envisageons d'isoler le terrain de sport du reste de la cours de l'école à l'aide d'un portail coulissant. Cela permettra de laisser un libre accès au terrain lorsque l'école est fermée. Ainsi chacun pourra aller jouer au foot et au basket sans enjamber le portail de l'école !

Projet de la déviation de la RN21

A la DDT (Direction Départementale des Territoires) à Agen, des représentants de la Mairie ont assisté, le 21 mai dernier, à une réunion technique de concertation des données concernant l'avancée du projet de la déviation de la RN21. Au cours de cette réunion aucune discussion concernant l'opportunité du projet / le trajet voire le volet financier de cet aménagement entre Agen et Villeneuve sur Lot n'a pu être envisagée. En effet, il a été rappelé que le projet de déviation avait été entériné par les services de l'état (avec les représentants des administrations, les élus des communes riveraines de la RN 21). C'est bien la variante (B) ou (2) qui a donc été retenue (tracé entre le rond point Sud de St Antoine vers Zanimo'land). Les services de l'état ont réalisé des études techniques afin de définir les surfaces à réserver pour la réalisation du projet. Des contrôles extérieurs obligatoires ont révélé des erreurs. Le tracé engendrait des problèmes futurs de visibilité, la courbure de la déviation a été corrigée afin de satisfaire ce respect de sécurité ce qui à nécessité de modifier l'emprise et ainsi augmenter les surfaces réservées sur ce tronçon de voie. La réunion a donc porté sur la présentation de l'ensemble des documents corrigés (articles et cartographies). Seule l'emprise des surfaces réservées a été présentée. Les documents provisoires de travail présentés sont disponibles à la Mairie. Une enquête publique devrait débuter lors de l'été 2014. Aucune information concernant les aménagements de voiries, dessertes locales… n'a été transmise. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons de plus amples renseignements.

Compléments infos sur le site :
http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/rn21-r195.html

Le Chemin de Gary

Suite à certaines doléances concernant le « Chemin de Gary », une rencontre a été proposée à la Mairie (avec les riverains ainsi que les agriculteurs exploitant les terres attenantes) afin de comprendre les attentes de chacun.

« Ce chemin» est une voie communale en sens interdit qui relie la « rue de Pindude » à la RN 21 au niveau du lieu-dit « Grand Bal ».

La situation : le sens interdit semble non respecté et emprunté à vive allure ; la sécurité des riverains est donc remise en cause. Cette voie permet à d'autres riverains de rentrer chez eux au lieu-dit « Grand Bal » via le village et ainsi éviter le danger de la RN21. Cette voie est aussi utilisée par des agriculteurs exploitant les terres attenantes et permet également d'éviter de circuler avec les engins agricoles sur la RN 21.

De nombreuses propositions ont été exposées mais opposent les administrés : fermeture de la voie au lieu-dit « Grand Bal » afin de créer une impasse ; mise en place de ralentisseurs afin de « casser » la vitesse et dissuader (peut-être) ceux qui empruntent cette voie en sens interdit ; fermeture au milieu de la voie communale créant ainsi deux impasses avec un accès par les deux bouts ...

La Mairie s'est donc proposée dans un premier temps de disposer un système de comptage afin de déterminer la fréquence de passage, les vitesses... La gendarmerie a été informée de ce problème d'infraction rapporté par les riverains. La CAVG a été contactée afin de conseiller la Mairie sur les possibilités d'action et de pouvoir contenter l'ensemble des usagers : riverains et exploitants agricoles. Affaire à suivre ...

Fête de l'école: des étoiles pleins les yeux !

Le vendredi 13 juin, en ce jour de pleine lune, les enfants ont eu la joie de présenter leur spectacle de fin d'année. Le thème de cette fête nous a fait voyager dans les étoiles, réviser nos planètes, avec des expériences scientifiques, de la danse, des acrobaties, du théâtre (adaptation du Petit Prince), des sourires et des chants ! Un bel instant d'émotions sincères. Les futurs collégiens ont chanté un bel « au revoir » pour leur professeur… et toute l'équipe des enseignants et du CLAE leur ont réservé une belle surprise en retour en leur offrant une chanson pleine de souvenirs et d'amitié. La soirée a été partagée autour d'un repas avec des enfants heureux de poursuivre leurs jeux dans la cours de l'école sous les étoiles. Une belle reconnaissance a été faite pour Nancy Suman, la présidente de l'APE, qui laisse sa place l'année prochaine. Merci à elle pour son investissement toutes ces années

Merci aux enfants BRAVO à vous !
Merci aux enseignants !
Merci à toute l'équipe du CLAE !

Cette année riche en émotions et studieuse se termine avec de beaux souvenirs.

Le respect des autres

Les beaux jours arrivent, enfin… Vivement les dimanches, les jours fériés, les vacances ! Pourquoi pas une pause-café, une sieste, de la lecture, du repos avec l'enfant qui dort… le chant des oiseaux, le calme, l'air pur… le plaisir de la vie à la campagne.
Soudain un bruit de moteur… Non… Quelle heure est-il ? 9 heures du matin ou 14 heures un dimanche, allez 16 heures le 1er mai ! La valse commence… une valse à deux temps, une valse à quatre temps, c'est beaucoup plus troublant. Une première tondeuse…. bruyante… envahissante…Une heure après elle s'arrête, ouf ! Quoi… une autre qui démarre ? Pourquoi ne pas ajouter un autre instrument … une débroussailleuse, plus tard on sortira le taille-haie ! C'est une valse sans fin… Quand enfin tous les bruits s'arrêtent, le temps a passé, pas de lecture, pas de musique douce… l'enfant s'est réveillé en sursaut… dommage il faisait pourtant beau et chaud et j'étais fatigué !

Plus loin tout part en fumée noire, une odeur âcre… des pneus ? Où ? On ne sait pas, personne ne sait rien. Personne ne fait rien pour que cela change… Plus sournois, plus quotidien, plus régulier aux heures de pointe: la vitesse: une voiture, deux, trois, quatre… à 50 km/h non ! allez 80, puis 100…Mais au fait où sont les enfants, les promeneurs, les cyclistes… Dans ce calme et beau village les routes dites "communales" ne devraient pourtant pas représenter de danger ! Les enfant apprennent en classe le partage, la civilité, le respect de l'autre et du code de la route ; ils comprennent et respectent. Pourquoi les adultes responsables ne le font pas ? Faut-il parler du STOP… car c'est bizarre certains ne le voient pas, alors… ils ne s'y arrêtent pas ! Savez-vous qu'en plein village, ou hors agglomération, pour certains ce panneau fait partie du paysage, du décor… Pour les nouvelles générations l'exemple doit venir des parents, des adultes.

Prairie et Fauche tardive *« Le grand ouvrier de la nature est le temps »* Buffon -1756

Une prairie fleurie pour le plaisir des yeux et pour favoriser le royaume de tous les butineurs. Des fleurs, des papillons, des abeilles, la protection de la biodiversité et moins de surface à tondre ! Pourquoi hésiter ? La pelouse est sans aucun doute le type de plantation qui occupe la plus grande surface dans nos espaces verts et demande le plus de temps d'entretien. Favoriser des espaces prairiaux, des talus fauchés tardivement afin de recréer les paysages de nos campagnes où il y a tant de fleurs à apprécier … à butiner... abris le jour, la nuit ou l'hiver pour nombreux insectes, retrouver des oiseaux, comme le chardonneret.

Dans notre village, quelques accotements, espaces verts, le pourtour du terrain de foot, vont faire l'objet d'un essai de valorisation par l'implantation de prairie fleurie par ensemencement ou par fauche tardive. Un fauchage estival voire automnal favorise des espèces « sauvages » déjà présentes, (mauve, marguerite, muscari, orchidées diverses et variées...) qui attendent un répit de tonte pour s'épanouir et embellir ces espaces verts.
Afin de vous situer les zones et accotements testées en «parcelles fleuries », les enfants du CLAE ont travaillé sur des panneaux d'information.

Quelques mesures à l'essai, avec un peu de temps, de patience, d'originalité parfois, afin d'encourager le changement de nos comportements en faveur de notre environnement.

BRAVO à vous

nos petits artistes

Le club ESPOIR voyage !

Capri... ça n'est pas fini... pour le Club Espoir...

Les membres du Club Espoir qui ont fait un beau voyage en Italie du 19 au 28 Mai 2014, sont revenus éblouis par tant de beautés architecturales et artistiques, de soleil radieux, de sites de rêve où le ciel et la mer, tout en bleu, ne font qu'un… Églises, cathédrales, monuments historiques de toutes les époques, bâtis et décorés par les plus grands architectes et artistes de tous les temps , jalonnent le parcours de la Toscane à la côte Amalfitaine: Pise, Florence, Assise, Rome, le Vatican, Naple, Sorrente, Capri... autant de noms qui chantent et provoquent d'intenses émotions… Magnifiques paysages de montagnes, site enchanteur du golfe de Sorrente avec ses eaux profondes et d'un bleu unique, magique... Tour de l'île de Capri en bateau ; son rocher dominant, avec un point de vue à couper le souffle... Côte Amalfitaine en mini-bus : sensations garanties... Non, Capri, ce n'est pas fini : on a envie d'y revenir …

En attendant ce jour heureux, nous irons, le 5 août prochain à Valence d'Agen pour un spectacle au fil de l'eau.
Téléphone : 05 53 41 70 40 Hervé Casse

Fête du village — LA PALETTE

les 1er, 2 et 3 Août 2014

Vendredi 1er août : Soirée **Cinéma au Clair de Lune**
« Le jour des Corneilles » un film de Jean-Christophe Dessaint
Apéritif puis **Repas** avant la diffusion du film

Samedi 2 Août / Dimanche 3 Août
Vide-grenier sur le foirail (7h - 18h)
Exposition des travaux de l'association La Palette
(peinture, cartonnage et poterie) à la salle des fêtes
Structure gonflable / Animations / Clowns
divers Jeux pour les enfants

Samedi soir : Soirée « auberge espagnole »

Dimanche soir : Feu d'artifice

Nous vous attendons nombreux, pour ces jours de fêtes !

MUSICALBA groupe vocal de St Antoine

Cette chorale est née maintenant depuis quinze ans, et a réuni de nombreux choristes passionnés. Sous la direction de Monique VISENTIN, le groupe a poursuivi son chemin, de concerts en choralies et autres cérémonies officielles ou privées. Aujourd'hui, le groupe est toujours aussi dynamique, et il règne une très bonne atmosphère lors des répétitions qui ont lieu tous **les jeudis soirs, de 18 heures à 20h30**, dans la salle d'activités proche de la bibliothèque. La saison débute au mois de septembre, pour se clôturer fin juin par un concert en l'église de St ANTOINE. Toute personne ayant un peu de temps, et le désir de chanter en chœur, est la bienvenue dans notre groupe où les orientations et les décisions se prennent ensemble.

Pour notre prochaine année, outre les chants que nous connaissons déjà, nous apprendrons : Le lac majeur (Mort Schuman, D. Meyer), Le lion est mort ce soir (Perville, Péretti, Salvador, Ch. Duhamel), Le corbeau et le renard (La Fontaine, Van Parys) La mémoire d'Abraham (JJ Goldman). Le chœur d'hommes apprendra Kumbaya (traditionnel), Voir (Brel, Ch. Duhamel), Les cloches du soir, (chanson russe, en russe).

Pour tous renseignements : Michel Gagneux 06 58 86 11 19 - Monique Visentin 09 60 18 95 67 / mvisentin47@orange.fr

Depuis Novembre 2013, la bibliothèque est gérée par un collectif de bénévoles. Chacune a trouvé sa place et son rôle. **Claude Lagarde** assure la « technique » informatique, **Nathalie Vouriot** accueille les enfants et anime les classes le jeudi matin, **Virginie Borderas** assure le lien avec la BDP (bibliothèque départementale de prêt) et **Brigitte Aviet** est la correspondante communication (journaux, mairie).

Des boîtes de « Livres en Liberté » ont été installées au cœur du village (Mairie, arrêt de bus devant l'école). Toute personne a la liberté d'en prendre et d'en remettre, de les garder, d'en déposer d'autres. Ce projet avait été initié par Michèle Carretey bibliothécaire précédente et a été mis en place par la nouvelle équipe. **Une animation autour du chocolat**, avec l'aide précieuse de Mr Conges, pâtissier-chocolatier du village, a été un moment fort de ce début d'année et a connu un franc succès. Chaque trimestre, un **« Coup de Projecteur »** met en avant des ouvrages sur un thème choisi. Nous vous invitons à venir apprécier **l'exposition photos « Il était une fois Saint Antoine »** vues du village avant les années 1950, dont le vernissage a eu lieu le 26 juin dernier et restera dans la bibliothèque tout l'été. Un « chantier » s'achève : l'informatisation de la bibliothèque facilitant la gestion des prêts, le repérage d'ouvrages et permettra ainsi un service de qualité et personnalisé auprès de vous lecteurs. Florian Gieure a été recruté en service civique pour assurer cette mission. Un projet démarre en septembre : **« Les Petits déjeuners littéraires »** ouverture de la bibliothèque au public le premier samedi de chaque mois pour venir se détendre, se rencontrer dans un lieu agréable. Première rencontre prévue le 06 septembre 2014 de 10h30 à 12h.

Heures d'ouverture au public: **Lundi de 17h à 19h et Mercredi de 16h à 19h**

L'accueil des enfants se fait également le jeudi matin avec des classes de l'école en lien avec les enseignants, ainsi que le mardi avec le CLAE dans le cadre des TAP (Temps d'Activité périscolaire).

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE ESTIVALE

Pendant ces vacances d'été, en plus des horaires habituels, la Bibliothèque vous ouvre **exceptionnellement** ses portes **tous les lundis, mardis et mercredis de 14h à 17h30**. Des activités ludiques (jeux de société, animations) pourront être ponctuellement proposées aux enfants qui resteront néanmoins sous la responsabilité de leurs parents comme le stipule le règlement intérieur de la Bibliothèque.

Un changement dans les transports: Elios, le nouveau réseau du Grand Villeneuvois.

Service Elios à la demande, transport proposé à 1€ le trajet, réservé par téléphone, au plus tard la veille du déplacement, *0810 100 260 (coût d'un appel local)*. Vous devrez vous rendre à votre arrêt à l'horaire convenu jusqu'à l'arrivée du bus. Situation des arrêts de bus à la demande à St Antoine de Ficalba
devant l'Entreprise Dalby, l'Ecole, et à la Résidence St Antoine

Les transports scolaires, à compter de la rentrée 2014/2015, ils seront également repris par la CAGV.
La ligne n°156 de Saint Antoine de Ficalba n'est en rien modifiée et desservira les établissements suivants :
A.France, Crochepierre, L'Oustal et St Catherine.
Les inscriptions se font à partir du 16 juin 2014 soit par courrier ou directement à l'agence commerciale Elios.

Pour plus d'information (les horaires, les autres arrêts, les guides complets):
Agence commerciale Elios – 10 rue des silos – 47 300 Villeneuve-sur-Lot
Tel: 05.53.40.23.30 / www.bus-elios.fr
A partir de mi-septembre : déménagement de l'agence commerciale à la Maison de la Mobilité, 22 rue du collège – 47 300 Villeneuve-sur-Lot

Transports scolaires pour le collège de Penne d'Agenais : le circuit n°206 qui passe au lieu-dit « GIGET ».
Les dossiers d'inscription peuvent être retirés au
S.I.V.U.T.S Transports scolaires de Penne d'Agenais
Tel: 05 53 41 68 99 - Fax: 05 53 36 25 29 - Mail: sia.sivu@orange.fr

Recrutement … URGENT

Afin de finaliser la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires, la mairie recrute **en contrat CUI/CAE, un(e) animateur(-trice). Contrat 24heures/semaine, BAFA et/ou CAP Petite enfance souhaité**. Contacter la Mairie.

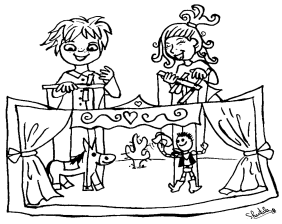

De plus dans le cadre des animations proposées lors des Temps d'Activités Périscolaires, la mairie recherche également **des intervenants extérieurs (associations ou autres), de 15h30 à 16h30, lundi (1heure) et vendredi (1heure) pour initier les enfants au théâtre, à la danse, la musique, le cirque** … Les animateurs devront être qualifiés pour encadrer les groupes. N'hésitez pas à faire passer l'information et contacter la Mairie.

Etat civil

Naissances

EHRET Léwis, Joseph, Maurice ✍ 3 janvier 2014
ZANELLA Lilou ✍ 12 janvier 2014
SOULET Justine, Caroline, Bernadette ✍ 24 janvier 2014
NYS Luna, Antonina ✍ 3 février 2014
VALAS Zoé, Sophie ✍ 10 mars 2014
LE CORNEC Lilou ✍ 18 avril 2014
ARRIGONI Zoé ✍ 23 avril 2014
HERMET Loan ✍ 14 mai 2014
PINZIN Gabriel ✍ 16 mai 2014

Mariages

CAUCHON Maxime et VIAL Aurélie ✍ le 7 juin 2014

MAIRIE
3 rue du square de la Mairie

Fermée le mercredi

SAINT ANTOINE DE FICALBA

Heures d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
13h00 à 17h45

Téléphone: **05 53 41 70 98**
Fax: **05 53 40 39 93**
Messagerie: **mairie.ficalba@wanadoo.fr**
Site internet: **www.stantoinedeficalba.org**